L'invité

Baluchon France : « Nous souhaitons pérenniser notre action »

Le 2 mai dernier, le projet de loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles du neurodéveloppement et à favoriser le repérage et le répit des proches aidants a été votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale poursuivant maintenant son parcours législatif au Sénat. Plutôt de bon augure pour notre partenaire, l'association Baluchonnage France, dont l'expérimentation se termine fin décembre 2024. À cette occasion, nous avons rencontré Sandrine Constans, Responsable formations et partenariats et Christelle Pauchet en charge de la communication de Baluchon France.

Pouvez-vous nous présenter Baluchon France ?



C'est une association loi 1901 dont l'objectif est de promouvoir et de développer le Baluchonnage en France, un dispositif de répit de longue durée pour les proches aidants. Créée au Québec et mis en place en France depuis 2020, ce dispositif permet à un intervenant formé, le Baluchonneur, de prendre la place de l'aidant 24h/24 pour un minimum de 3 jours, jusqu'à 6 jours consécutifs. Ainsi l'aidant peut partir de chez lui pour se reposer,

prendre des vacances, pendant que le Baluchonneur prend le relais auprès de son proche aidé. Le but est de soulager l'aidant, lui permettre de prendre du temps pour lui tout en assurant un service personnalisé et professionnel à la personne qu'il accompagne.

Quel est son fonctionnement?

L'association compte 4 salariés et 9 administrateurs. Elle fonctionne avec des porteurs de projet, structures d'aide à domicile, pour déployer le dispositif sur le territoire. Ils sont au nombre de 16 aujourd'hui. Baluchon France offre un accompagnement individuel aux porteurs pour la mise en place de leur service de Baluchonnage. Cet accompagnement comprend des formations sur le Baluchonnage pour les directeurs et chefs de projet, les coordinateurs de service et les Baluchonneurs.

Le Baluchonneur, quant à lui, est un volontaire rémunéré et formé par l'association pour acquérir des compétences et des attitudes à adopter. Outre son rôle de « relais », le Baluchonneur est une solution de conseil, il rédige un journal d'accompagnement pour l'aidant afin de lui proposer des stratégies facilitant le soutien de l'aidé au quotidien.

Ce vote à l'Assemblée nationale est encourageant, n'est-ce pas ?

Oui, même si rien n'est fait, c'est une grande avancée. Notre dispositif gagne années après années en popularité et en reconnaissance. Baluchon France est portée par des valeurs de services de qualité, accessibles et respectueux des bénéficiaires, de leurs droits et de leurs choix. Une relation de confiance se tisse peu à peu au sein du couple aidant/aidé. C'est rendu

possible grâce au processus de formation qui est long mais nécessaire et qui rassure les familles. L'association répond donc à un réel besoin. Nous souhaitons pérenniser notre action pour s'ouvrir à plus de structures. Notre objectif : un service par département.

Un petit mot à l'occasion de nos 20 ans ?

Baluchon France est heureux de participer aux 20 ans de l'Association Française des aidants le 4 juin. Votre association œuvre depuis 2004 pour la cause des aidants, avant même que la définition d'un aidant soit légiféré en France (loi ASV en 2015). Quel beau chemin parcouru. Les Formations et Cafés des aidants® que vous proposez dans toute la France permettent une mise en lien et un partenariat essentiel pour faire connaître le Baluchonnage en France. Merci de soutenir le répit de longue durée pour les aidants.

Baluchon France depuis 2020 en chiffres :

- 118 baluchonneurs
- 27 départements
- 518 baluchonnages
- Plus de 2110 jours de baluchonnage

Pour en savoir plus : <u>www.baluchonfrance.com</u>

Témoignage de Mme B., retraitée aidante de sa mère en perte d'autonomie liée à l'âge.

« Au fil des jours, des semaines et des mois, nous finissons par nous oublier et nous ne retenons que la phase prenante de notre activité qui s'apparente plutôt à un devoir. Le fait d'apprendre qu'il existe cette prestation de relayage a été une nouvelle inespérée parce que pour la première fois, on bénéficie d'une aide concrète. »

Pour d'autres témoignages :

Patricia, aidante de son mari atteint de la maladie d'Alzheimer :

https://youtu.be/GuoM371fBZg?si=9QVFxXg3oJv1bt0p

Joëlle, Baluchonneuse de l'ADMR66 :

https://youtu.be/G0K19ouD8jQ?si=J2AJ73O8WvCeyvYD